## L'Education nationale rouge a recruté un djihadiste pour faire cours en CP

écrit par Maxime | 28 février 2024





Ah, l'inclusion… et la « discrimination positive », qui doit bien avoir lieu sous couvert de neutralité en faisant passer des oraux de concours. On sait bien que la France insoumise est surreprésentée auprès de certaines populations éducatives… Il faut du Richard et de la Mélanie mais aussi du Mouloud et de l'Aïcha pour enseigner aux enfants et montrer que tout le monde s'intègre merveilleusement bien à la société française dans le meilleur des mondes....

S'il y a trop de Richard et Mélanie, on va passer pour racistes ! Et de toute façon, Richard et Mélanie n'ont aucune envie d'être affectés à Drancy...

Alors un peu de « franco-algérien » (c'est un oxymore), et ça passera crème !

Des djihadistes pour enseigner en CP, certes à Drancy où bien des familles doivent se charger également de leur côté d'élever leurs enfants à la sauce « franco-algérienne » (vous pouvez rayer franco)…

C'est plutôt bien pensé, de la part de Daech. Envoyer des djihadistes façonner les petites têtes blondes dès le premier âge. Et pourquoi pas des djihadistes à la crèche, voire à la maternité pour habituer bébé au cri du minaret et aux prières de mort dès les premières heures de sa vie ?

Quand nettoiera-t-on les écuries d'Augias ? Jamais, au grand jamais… On l'a bien compris désormais.

O tempora ! O mores !

Il est reproché à un professeur des écoles de Drancy, âgé de 26 ans, d'avoir interprété et enregistré au moins 5 chants religieux, avant de les transmettre à des cadres de l'État Islamique en vue de leur diffusion.

Un <u>djihadiste</u> enseignant à nos enfants ? Un professeur des écoles de 26 ans, officiant à <u>Drancy</u> (Seine-Saint-Denis), a été mis en examen et placé en détention provisoire tout récemment, le 16 février, du chef d'association de malfaiteurs terroriste en vue de commettre des «crimes d'atteintes aux personnes», a appris Le Figaro auprès du

parquet national <u>antiterroriste</u> ce lundi soir 26 février, confirmant une information du Parisien.

L'enseignant est soupçonné d'avoir interprété au moins cinq «nasheeds», des chants religieux musulmans, que l'État Islamique ne cesse d'utiliser dans ses vidéos de propagande. Les autorités lui reprochent d'avoir traduit en français, chanté et «monté» ces chants, avant de les transmettre à des «cadres» de Daech. L'un de ses chants aurait même été diffusé sur le principal canal de propagande de l'organisation islamique.

Il affirme avoir été sous «emprise»

Le jeune Franco-Algérien aurait également «manifestement» adhéré à l'idéologie djihadiste, selon des éléments retrouvés dans ses appareils électroniques personnels. Dans le viseur des autorités depuis plusieurs années, Sofiane O. aurait aussi diffusé en privé, sur les réseaux sociaux, de la propagande djihadiste.

Le jeune homme — qui serait professeur titulaire depuis 2021, auprès de jeunes enfants de 6 à 7 ans — aurait avancé auprès des enquêteurs «l'emprise» d'interlocuteurs, dont il ne connaissait que le nom religieux et qui lui auraient demandé d'interpréter des «nasheeds» selon Le Parisien. Auprès de nos confrères, son ancienne avocate l'a décrit comme «un enseignant parfaitement intégré dans la vie française», marié et père de famille.

Les investigations ont été confiées conjointement à la section antiterroriste de la brigade criminelle (service coordonnateur) et à la Direction générale de la sécurité intérieure (<u>DGSI</u>), a précisé le Pnat.

https://www.lefigaro.fr/actualite-france/seine-saint-denis-un-enseig
nant-de-cp-ecroue-apres-avoir-traduit-pour-daech-des-chants-faisantl-apologie-du-djihad-20240226